

EDITO

Chers Martignolaises et Martignolais,
L'été approche et la ville se fleurit. Très régulièrement, les bénévoles s'affèrent pour arroser les différentes jardinières qui ornent nos rues. Nous les remercions pour leur engagement et leur dévouement.

Les services techniques sont en alerte pour endiguer le développement de la végétation. Ils le font dans le respect de l'environnement qui limite leurs moyens d'action. Les produits phytosanitaires et chimiques sont proscrits et nous devons avoir recours à des techniques plus rudimentaires et moins efficaces. Nous devons cohabiter avec plus de végétaux indésirables et tolérer plus de « mauvaises herbes ». Cette démarche vertueuse en matière

de respect de l'environnement ne doit pas se résumer aux collectivités mais doit être aussi étendue aux particuliers. Je vous invite donc à limiter l'utilisation de produits dont l'impact à long terme nuit à notre environnement. C'est pourquoi, la commission urbanisme et travaux est très vigilante sur les projets afin de construire des infrastructures requérant un minimum d'entretien.

La commission a progressé sur la planification des raccordements d'eaux usées au réseau collectif. Nous pensons démarrer les premiers travaux courant 2010.

Nous avons entamé, avec l'aide des services compétents, une modernisation de notre éclairage public pour le rendre plus efficace et moins gourmand en énergie. Sylvie TÉHARD, avec son équipe, fait un inventaire des points

lumineux et met en place un suivi pour qu'il n'y ait plus de globes de lampadaire totalement opaques par manque de nettoyage ou d'ampoules usagées qui décuplent la consommation électrique. Nous songeons à continuer les effacements de réseau et nous avons demandé des estimations au syndicat d'électrification pour la rue de la Motte et la rue du Verger que nous voulons réaménager.

Les travaux de la salle des sports respectent le planning et nous avons fixé son inauguration le samedi 29 août.

La commission d'urbanisme et travaux, en lien avec les services techniques, reste toujours à votre écoute pour une action la plus proche de vos attentes.

Yann LE GALL

Adjoint à la commission urbanisme et travaux



PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)
Ouverture Mardi : 10h-12h ; Mercredi : 10h-12h et 17h-18h ;
Vendredi : 10h-12h ; Samedi : 10h-12h.

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)
Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h30
et 2 soirées par semaine jusqu'à 23h.

► CENTRE AÉRÉ : 02 99 47 80 05

Ouverture du lundi au vendredi sauf du 1^{er} au 23 août.

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

02 99 47 84 37 (Erwan DETOC)
Du lundi au vendredi : 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► DÉCHETTERIE :

Ouverture le lundi : 14h/18h et samedi 8h30/12h30.
Ouverture le jeudi de 13h30 à 17h30

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :

(Jean-Claude BLOUIN)
Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie
(sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)
Le 3 juillet de 10h à 12h à la Mairie
sur rendez-vous au 02 99 47 90 25
(fermé en août)

► POINT ACCUEIL EMPLOI :

02 99 43 64 87 (Corinne DARRORT)
Tous les mardis de 14h30 à 16h30 à la
Maison des Permanences
(02 99 47 86 66).

► MISSION LOCALE :

Contact à la Maison du Développement à Retiers
(02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :

(Nathalie HERVOIR)
Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie (sur
rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :

(Point Information Jeunesse)
Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel
« La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La
Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la
Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Pas de permanence - reprise le 25 août.

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : pas de permanence d'été.

Retiers : pas de permanence d'été.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► C.R.A.M. DE BRETAGNE :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La
Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

02 99 43 44 45
12, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Semaine : 20h à 24h
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 32 37

Conseil Municipal (2 Juin)

- Établissement de la liste préparatoire des Jurés d'Assises.
- Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation préalable
- Approbation de la révision simplifiée n° 3 et 4 du Plan Local d'Urbanisme
- Mise à 2x2 voies de l'axe Bretagne-Anjou – section forêt d'Araize - PLU / Mise en compatibilité / Avis du Conseil Municipal
- Classe à Projet Artistique et Culturel 2008/2009 – participation communale
- Réhabilitation de la salle omnisports « André Bréal » - demandes de subvention
- Installations classées pour la protection de l'environnement – avis sur un projet d'extension d'exploitation porcine à Retiers.
- Projet de création d'une structure autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité dans le département d'Ille-et-Vilaine – approbation des statuts.
- Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Les détails des délibérations sont consultables en Mairie.

Prochaine séance du Conseil Municipal le mardi 7 juillet.

Repas des personnes âgées

Organisé par le CCAS, le repas des personnes âgées aura lieu le **dimanche 20 septembre 2009 à l'Espace des Maîtres Beurriers**. Le coût du repas est fixé à 7,50€ pour les personnes de plus de 70 ans et à 15€ pour les moins de 70 ans.

Les inscriptions s'effectueront auprès du Secrétariat de la Mairie du 24 août au 5 septembre.

Comme les années passées, il est fait appel à toutes les personnes (17 ans au moins et une seule par famille) qui accepteraient d'assurer bénévolement le service de ce repas. Bien vouloir se faire connaître en mairie pendant la période citée ci-dessus. Pour toute personne voulant assister au repas mais qui ne peut se déplacer, possibilité d'aller la chercher à son domicile. Il suffit de prévenir la Mairie lors de l'inscription.

Smictom

Portes ouvertes du Centre de tri des emballages recyclables et du Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers

Samedi 5 septembre 2009
de 10h à 12h et de 14h à 17h



LE SMICTOM du Sud Est Ille et Vilaine, situé à Vitré, gère la collecte des déchets ménagers de près de 120 000 habitants, sur 74 communes.

Comment sont préparés vos déchets recyclables avant d'être transformés en nouvel objet ?

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes et comment les éviter ?

Comment se passe l'incinération des déchets non recyclables ? Et que deviennent les résidus ? Comment sont-ils valorisés ?

Pour trouver les réponses à toutes vos questions sur le traitement et le devenir de vos déchets, venez visiter à Vitré :

Le Centre de tri des emballages recyclables et le Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ménagers le samedi 5 septembre 2009, de 10h à 12h et de 14h à 17h. (entrée libre et gratuite – rafraichissements offerts)

Inauguration Salle de Sports

Une date à retenir : **samedi 29 août 2009**

Les travaux de rénovation de la salle de sport s'achèvent, la municipalité prévoit inaugurer cet espace le **samedi 29 août 2009 à 11h** et souhaite profiter de cette manifestation pour proposer une « matinée des associations ». Pendant deux heures, en même temps qu'ils visiteraient les lieux, les habitants pourraient s'acquitter de leur inscription près des associations sportives et plus largement près de celles qui demandent une adhésion annuelle. Dès à présent, veuillez prendre date de ce rendez-vous particulier.

Commissaires enquêteurs

Etablissement de la liste 2010 des commissaires enquêteurs :

Les enquêtes publiques diligentées par l'Etat ou les collectivités territoriales sont menées sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur.

Il s'agit de missions ponctuelles et non d'un travail à temps plein.

Toute personne souhaitant présenter une demande d'inscription sur la liste départementale aux fonctions de commissaire enquêteur, qui sera établie pour l'année 2010 par la commission départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, devra adresser une lettre de motivation, accompagnée des précisions suivantes :

- 1) Indication des titres ou diplômes du postulant de ses travaux scientifiques, techniques ou professionnels, des différentes activités exercées ou fonctions occupées.
- 2) Indication sur sa disponibilité et, éventuellement sur les moyens matériels de travail dont il dispose (véhicule, secrétariat).

Les candidatures devront parvenir, sous pli en recommandé avec avis de réception, avant le 1^{er} septembre 2009, au secrétariat de la commission départementale, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine – 3 avenue de la Préfecture – 35026 Rennes Cedex 9.

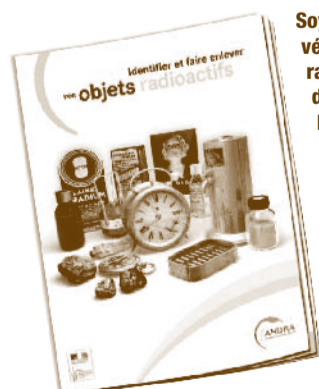
Tous renseignements utiles pourront être obtenus au 02 99 02 13 80.

Objets radioactifs

**OBJETS RADIOACTIFS ?
SOYEZ RÉACTIFS !**

L'Andra collecte GRATUITEMENT les objets radioactifs

Vous possédez des montres anciennes, de vieux réveils ou des boussoles à cadran luminescent, des fontaines au radium, des objets au radium à usage médical (aiguilles, tubes, gaines...), des minéraux radioactifs (autunite, monazite...), des sels de laboratoire (nitrates, chlorures de radium...) ...



Soyez réactifs : vérifiez s'ils sont radioactifs en demandant notre brochure

Disponibles sur notre site : www.andra.fr ou par téléphone 01 46 11 80 00



PAE

Une nouvelle équipe pour les PAE

A l'occasion du départ en retraite de Mauricette COUVERT, les Points Accueil Emploi (PAE) revoient leur organisation. Désormais Christine MOREL et Corinne Darrort, la nouvelle conseillère, travailleront en binôme sur les trois PAE de Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud.

Ouvert à tout public à la recherche d'emploi ou d'une formation, les PAE sont un service de proximité gratuit qui donne accès aux offres d'emploi, à la documentation sur les métiers, le droit du travail, les filières de formation. Il met à disposition des visiteurs des ordinateurs en libre-service afin de faciliter les recherches sur internet, la rédaction de CV et de lettre de motivation.

Les PAE reçoivent les offres locales d'emploi, dans le domaine des services à la personne ou pour les entreprises locales et mettent les demandeurs d'emploi en relation avec Pôle Emploi. Ils peuvent apporter une aide dans le cadre des inscriptions administratives et font le lien avec les autres partenaires de l'emploi. Les PAE vont être prochainement labellisés "Maison de la Formation Professionnelle" par la Région.

Les entreprises ont-elles intérêt de leur côté à consulter le PAE ? Oui ! Pour s'informer sur les mesures relatives à l'emploi, sur les candidats ou pour être accompagnées dans leur recrutement. Les entreprises peuvent déposer directement leurs offres d'emploi au PAE.

Horaires des PAE :

- Martigné-Ferchaud : tous les mardis de 14h30 à 16h30 à la Maison des Permanences, rue Corbin - 02.99.47.86.66
- Retiers : du mardi au vendredi de 9h à 12h à la Maison du Développement - 02.99.43.64.87
- Janzé : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le lundi de 14h à 17h - 02.99.47.16.67

Pour en savoir plus, consultez le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-rocheauxfees.fr, rubrique : Y vivre / Emploi.

Passeport biométrique

Afin de lutter plus efficacement contre les usurpations d'identité et contre le terrorisme international, 2 000 mairies vont être équipées avant le 28 juin d'une station d'enregistrement (Janzé et La Guerche de Bretagne pour notre secteur). **Les demandes pourront dorénavant être déposées dans n'importe laquelle de ces mairies.**

Le nouveau passeport a une durée de 10 ans pour un majeur (5 ans pour un mineur). Il passe à : 88 € pour un adulte, 44 € pour les 15-18 ans et 19 € pour les moins de 15 ans. Le demandeur pourra se présenter avec 2 photos d'identité identiques réalisées par un professionnel ou utiliser pour 1 € supplémentaire la fonction photographique de la station biométrique. La demande devra être accompagnée d'un extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de nationalité française le cas échéant, un justificatif de domicile et une pièce officielle avec photo. Elle sera envoyée en Préfecture qui l'instruira et prendra la décision de délivrance.

Le passeport sera à retirer dans la mairie du lieu de demande.

Ecoles primaires

Pour les nouvelles inscriptions aux écoles primaires de Martigné, des permanences seront tenues :

- **Ecole du Jardin des Mots** : du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août le matin uniquement et le 1er septembre toute la journée.

- **Ecole Saint Jean-Baptiste de la Salle** : les 6 et 7 juillet, le 30 août de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 02 99 47 91 61 ou 02 43 06 62 24

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

ZOOM sur...

Etincelles Aquatiques 2009

La fête pour tous

Les 6, 7 et 8 Août prochain, Martigné-Ferchaud vivra la 16^{ème} édition des Etincelles Aquatiques. « Ce sera la fête » disent les enfants... Et ils ont certainement raison, sans doute plus encore qu'ils ne le pensent...



• La fête des sens : Pour tous ceux qui ont la chance d'assister à ce spectacle, c'est la fête des sens, « on en a plein les yeux et plein les oreilles » disent les spectateurs en repartant, et ils ajoutent aussitôt « c'était merveilleux ». C'est effectivement la magie de ce spectacle d'emmener le spectateur à vivre un moment d'émotion intense. C'est le fruit des efforts et du travail de chacun.

• La fête de la commune : Parce qu'il porte une image de qualité, de capacité à réaliser de grandes choses. Le spectacle des Etincelles Aquatiques, c'est aussi la fête de notre commune, et ne l'oublions pas, l'objectif premier est bien de promouvoir notre commune.

• La fête de tous les artisans et bénévoles du spectacle : la fête est communicative, et les bénévoles sont fiers et heureux de réussir ensemble ce pari qui dure depuis 16 années.

Mais cette fête est à construire chaque année, et chaque année le comité d'organisation a besoin de la bonne volonté, de la disponibilité de chacun, sans oublier sa dose de bonne humeur ! Le Journal des Etincelles vous rappelle les temps forts des travaux, des répétitions, n'hésitez pas à proposer vos services.

Nous comptons sur Vous ! MERCI
Le Comité d'organisation

Exposition Luc Laurent

Galerie de la bibliothèque, Place Sainte Anne
du 18 juillet au 29 août 2009.

Vernissage le vendredi 17 juillet à 19h00.



Ouverture tous les jours de 15h00 à 17h00 et aux heures habituelles de la bibliothèque sauf le dimanche et le 15 août.

Luc Laurent, peintre amateur, vous propose de voyager en découvrant ses œuvres. L'artiste réalise des paysages au pastel sec. Peintre par plaisir, il apprécie avant tout les échanges que procurent ses tableaux. Au cours de cette exposition vous découvrirez notamment plusieurs tableaux représentant des paysages de Martigné-Ferchaud.

L'ensemble de la population est convié au vernissage qui est un temps fort d'échanges avec l'artiste.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale se met à l'heure d'été :

A compter du mercredi 1^{er} juillet et jusqu'au dimanche 30 août 2009, les horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi : 10h-12h
Mercredi : 10h-12h et 17h-18h
Vendredi : 10h-12h
Samedi : 10h-12h

La bibliothèque restera ouverte tout l'été pour vous proposer des prêts de livres, CD et/ou DVD.

Don du sang

Association pour le don de sang bénévole

Cancers et maladies du sang, interventions chirurgicales, hémorragies, accouchements... Selon les prévisions, en 2009, les demandes vont s'accroître de 5 % en Bretagne.

« Quand on donne son sang, on sauve une vie ; on contribue à la guérison d'une personne ». Pourquoi hésiter plus longtemps ?

Vendredi 10 juillet 2009 de 10h à 13h et de 15h à 18h30, les donneurs seront accueillis dans la Salle Sévigné. Des professionnels de santé et des bénévoles de l'association seront présents pour les accompagner. Conditions : être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg, être en bonne santé. Pour un 1^{er} don, se munir d'une pièce d'identité. Les malades et les blessés vous disent un grand MERCI pour votre générosité.

Label café de pays

Le Pays touristique des Portes de Bretagne vient de nommer le bar **Le Graal** « Café de pays ».

Que veut dire « Café de Pays » ? C'est un label national développé par le réseau des Pays touristiques pour faire d'un café un ambassadeur de son territoire en rendant son établissement :

- lieu de promotion des productions locales
- espace de diffusion culturelle
- point d'information touristique



Le Graal obéit aux principes de la charte

- en proposant des produits d'origine locale et régionale : cidre fermier de Martigné-Ferchaud / bière de Sainte Colombe / Breizh Cola et les deux assiettes gourmandes : les charcuteries de « les plaisirs érablésiens » / le fromage de chèvre de « la chèvrerie martignolaise ».
- en organisant des animations culturelles : concert, exposition...
- en informant sur l'offre touristique : guide de la restauration et de l'hébergement du Pays de la Roche-aux-Fées, documents touristiques régionaux.

L'enseigne concrétisant cette reconnaissance a été inaugurée mercredi 24 juin en présence du Pays touristique des Portes de Bretagne. La municipalité remercie Cyril Monharoul d'être un acteur du tourisme et se réjouit de la distinction obtenue.

Famille accueil personnes âgées

Accueil des personnes âgées et handicapées

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine contribue à l'égalité des chances pour les personnes handicapées et les personnes âgées à travers une politique active de solidarité.

Parmi les dispositifs existants mais encore peu connus, se développe l'accueil au domicile de particuliers qui requiert un agrément délivré par le Conseil Général. Il peut s'agir d'un choix de vie ou d'une alternative à l'hébergement collectif.

C'est une forme d'accueil qui permet de rompre l'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées, tout en leur assurant un accompagnement dans la vie quotidienne.

L'accueil familial peut aussi constituer une forme de répit pour la personne ou pour sa famille dans le cadre d'un accueil temporaire. Un organisme conventionné par le Conseil général est chargé de veiller au bon déroulement de l'accueil et au bien-être des personnes.

Madame Lemaître de Martigné-Ferchaud, et Madame Pinot d'Eancé, souhaitent ainsi faire partager leur expérience et inciter d'autres familles à entreprendre la même démarche, au service de l'égalité des chances. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter au : 09.64.31.30.09 (M^{me} Lemaître) et au 02.99.47.91.32 (M^{me} Pinot).

Coupe de France de Palet

Le national palet et la commune de Martigné-Ferchaud sont heureux de vous présenter la coupe de France doublette qui aura lieu le **dimanche 9 août 2009** sur le terrain de foot à Martigné-Ferchaud. On vous y attend nombreux.

Ecole de musique

L'école intercommunale de musique du Pays de la Roche aux Fées démarre ses inscriptions pour l'année 2009-2010 au secrétariat (Retiers) du 8 juin au 9 juillet 2009.

Le site web www.cc-rocheauxfees.fr propose également de télécharger la fiche d'inscription. Il est également possible de prendre rendez-vous avec le directeur pour tout conseil d'orientation.

Attention : le nombre de places dans certaines disciplines étant restreint, les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique.

Disciplines proposées :

Petite enfance : éveil musical pour les enfants scolarisés en moyenne et grande section, atelier d'initiation musicale pour les CP.

Formation musicale : 11 niveaux, 22 cours pour découvrir le monde de la musique. (enfants, adolescents et adultes).

Instruments :

Bois (flûtes traversière et à bec - clarinette - saxophone), Cuivres (trompette - cor - trombone - tuba), Cordes (violon - alto - violoncelle - contrebasse - guitares classique, électrique et basse), Claviers (piano - orgue - accordéon) Percussions (batterie) - instrument traditionnel (bombarde) - chant.

Ateliers accompagnement guitare et orgue, musiques actuelles, atelier découverte instrumentale, musique au baccalauréat, improvisation jazz...

Ensemble à cordes, Ensemble de guitares, Ensemble à vents, Groupe rock, jazz...

Chorales enfants, adultes.

Renseignements :

Ecole Intercommunale de Musique « Au Pays de la Roche aux Fées ».

Secrétariat : 16 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Moto-Cross

Le moto-club organise son 19^{ème} moto-cross le **dimanche 23 août** prochain sur le circuit de la Fleurière. Comme de nombreuses associations qui organisent des manifestations de plein air, nous espérons que le temps sera plus clément qu'en 2008.

Les préparatifs sont commencés depuis un moment pour obéir aux démarches administratives et faire les demandes d'autorisation. Sur le terrain accidenté, un engin travaille pendant 2 jours pour niveler et remodeler le circuit. Le nettoyage du site, la pose des barrières de sécurité, l'installation du système d'arrosage et d'autres aménagements sont effectués quelques semaines auparavant.

Un championnat de Bretagne Elite 125-250-500 cm³ sera proposé cette année. Les meilleurs pilotes bretons ainsi que quelques grands noms qui concourent au championnat de France seront sans doute présents.

Je vous donne donc rendez-vous le dimanche 23 août.

Le Président, Jean-Pierre GEORGET



Yoga Nidra

Les séances de relaxation à Martigné-Ferchaud sont terminées depuis lundi 15 juin et reprendront le lundi 14 septembre, à 10 heures, salle du Centre Social, rue de Gourden.

Ces séances durent 1 heure. Le yoga nidra (relaxation profonde, mentale, physique, émotionnelle) est pratiqué en groupe. Il est accessible à tous ; il suffit de se laisser guider. Un professeur(e) diplômé(e) vous accompagne. Au fil des séances vous pourrez vous entraîner à détendre votre corps, votre mental. Vous apprendrez à mieux vous connaître, à harmoniser le conscient et l'inconscient et petit à petit c'est votre vie toute entière que vous pourrez améliorer et transformer.

Recommandé surtout aux personnes anxieuses, nerveuses, à celles qui ont des problèmes d'insomnie mais aussi à chacun en quête de sérénité, de calme.

Vous pourrez venir « essayer » une séance, librement. Apporter un tapis une couverture et un coussin. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement : Marielle DECORMON : 02.99.47.95.14 ou marielle.decormon@laposte.net

Club de Handball de Retiers

Le club de handball de Retiers et du pays de la Roche aux Fées grandit d'année en année et ses ambitions aussi. L'année prochaine marquera l'ouverture d'une école de handball pour les petits à partir de 6 ans et verra la formation d'une équipe de handball loisir séniors, pour s'amuser, se détendre sans esprit de compétition.

La saison prochaine, nous aurons aussi plusieurs équipes de jeunes. Il existe dans chaque catégorie (moins de 12 ans, moins de 14 ans, moins de 16 ans, et moins de 18 ans), une équipe de filles et une de garçons. Il y aura également une équipe séniors filles et une séniors garçons.

Le club de handball du pays de la Roche-aux-Fées invite tous les jeunes et moins jeunes à le rejoindre. Le handball, c'est : la tolérance, la convivialité, l'engagement, l'esprit sportif, le respect, la solidarité, la combativité.

Contact : Yves AUBRY 06.83.15.82.02.



SKWATT Centre de loisirs

L'année scolaire s'achève pour les enfants et jeunes de la commune. Le jeudi 2 juillet, tous seront en vacances d'été jusqu'au 2 septembre. Ils sont, bien sûr, tous ravis de pouvoir profiter de ces 2 mois de repos bien mérités. Il va quand même falloir s'occuper et quitter les copains aussi longtemps n'est pas la perspective la plus réjouissante.

Les deux structures enfance & jeunesse de Martigné ont pensé à eux.

• Le centre de loisirs situé rue de Gourden accueillera les 3 à 11 ans du 6 au 31 juillet et du 24 août au 1^{er} septembre. Rozenn, la directrice, et son équipe (Coralie, Anne-laure et Manuel) animeront les journées en proposant de multiples activités qu'elles soient de plein air, ludiques ou créatives, tout en déclinant les 4 éléments, thème général de l'été. Une sortie au festival « Rock ici mômes » de Sablé/Sarthe plongera les mômes dans un vrai festival de musique entièrement dédié aux enfants. Le programme détaillé du mois de juillet est consultable sur la porte d'entrée de la salle, rue de Gourden.

Deux mini-camps à l'extérieur sont également ouverts aux enfants de plus de six ans. Le premier, du 21 au 24 juillet, emmènera ses participants au centre équestre de Rougé (44). Quant au deuxième, du 28 au 31 juillet, il s'adressera aux moussaillons qui souhaitent découvrir les activités nautiques à la base de la Rincerie (53).

Les modalités de fonctionnement restent les mêmes que tout au long de l'année. Afin de continuer à garantir un tarif le plus juste possible et d'accueillir les enfants avec un encadrement suffisant et de qualité, il est demandé de s'inscrire à l'avance.

Pour tout renseignement contacter Rozenn au 02.99.47.80.05 ou 06.83.76.45.12 ; les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.

• Le SKWATT, situé rue Corbin (à côté de la mairie), s'adresse aux plus grands à partir de 11 ans. Le mode de fonctionnement est également différent, l'accueil au foyer est ouvert sans inscription préalable. Le Skwatt ouvrira chaque jour à partir du 29 juillet, et les jeunes pourront dès lors commencer à imaginer leurs projets. Françoise, l'animatrice, a toutefois programmé certains rendez-vous à ne pas manquer :

- Les 8 et 9 juillet le foyer de vie de Taillepié compte sur un maximum de bâtisseurs pour continuer le chantier débuté au cours des vacances de printemps.

- Le 15 juillet, les amateurs de concert pourront se rendre au festival « Quartiers d'été » à Rennes et resteront camper pour la nuit.

- Le 23 juillet, c'est la plage de Dinard qui se propose d'accueillir les amoureux de la mer.

- Le 30 juillet, pour les amateurs d'action, acrobancane et paint-ball.

Dans le cadre de l'association des animateurs du secteur (REA), deux camps sont proposés :

- du 21 au 28 juillet « mer et sport » à Sarzeau
- du 4 au 11 août « mer et culture » dans la région de Guérande / Le Croisic où se déroule le festival «Les Celtiques»



CALENDRIER Les Temps Forts

JUILLET

Vendredi 03 : Jeunes Retraités - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 08 : Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné

Vendredi 10 : Don du sang - Salle Sévigné

Vendredi 17 : SI - Exposition (du 18 au 29/07) - Bibliothèque

Mercredi 22 : Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné

AOÛT

Vendredi 07 : Jeunes Retraités - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Judi 06 au Samedi 08 : Spectacle « Etincelles Aquatiques Étang de la Forge

Dimanche 09 : Coupe de France de palet doublette - Stade André Bréal

Dimanche 23 : Moto-Club - Compétition de Moto-Cross - La Fleurière

Mercredi 26 : Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné

Samedi 29 : Matinée des associations et inauguration de la Salle de sports

Dimanche 30 : Palet Martignolais - Concours de palets - Mille Club

SEPTEMBRE

Vendredi 04 : Jeunes Retraités - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 05 : Mines d'Or - Étang ou Salle des Sports

TEA TIME

Swooping swallows, calling cuckoos and the piercingly red mist of poppies on roadside embankments and in field edges, summer is quite definitely here!

If you have not yet visited the exhibition of lo lly paintings at the library you have until 4 July to discover these unique works. The exhibition is open daily, except Sundays, from 15.00 to 17.00 hours.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) has launched an English language helpline, contact them on 0811 36 36 46 or 0820 90 42 12.

Air France has announced that they will be replacing Ryan air flights between Nantes and London Stanstead. A subsidiary company, City Jet, started 2 flights daily to London City Airport at the end of April and will run an additional Saturday to London and Sunday return service during the summer.

Interest free loans of up to 10,000 euros are now available for renovation of septic tanks to meet new legal requirements by 2012.

Fines are now being issued at police checkpoints to drivers who do not have their HiVis vests inside the car. The regulations state that the vest must be within reach and drivers must be able to put them on before leaving the vehicle in the event of a breakdown. Looks as though its time to clear all the snack wrappers out of the door pockets.

At this time of year when all that is green is sprouting like mad, it is tempting to reach for the spray gun and engage in chemical warfare. A word of caution, since May 2005 it has been illegal to use chemicals within 5 metres of a river, stream, pond or ditch, or within 1 metre of a roadside gutter or manhole. Succumbing to temptation could cost up to 2 years in prison and 75,000 euros in fines it is cheaper, and kinder to the environment, to dig them out, pull them up or just cut them down.

Good news for users of bottled water comes in the form of a fully biodegradable bottle. Breaking down in a compost heap in 3 months, the bottle plastic is derived from maize, the cap is produced from a potato derivative and the cotton or wood pulp label is attached with vegetable based glue. A stronger bioplastic for use in fizzy water bottles is in development. Check out waters from Champagne-Ardenne and Haute-Maine areas whence the packaging originates.

There will be no issue of LIÉtang de le dire in July or August. No the team is not going on an extended holiday but our printers will be closing down to move to their new premises.

July brings some notable anniversaries, not all of which will be familiar. 3 July 987, Hugh, 1st of the Capetian dynasty, was crowned King of the Franks, the dynasty would rule until the Revolution. 7 July 1456, 25 years after her death, Joan of Arc was acquitted in a retrial. 11 July 911, Charles the Simple and Rollo of Normandy signed the Treaty of Saint Clair sur Epte. Rollo was later baptised and married Giselle, the illegitimate daughter of Charles, becoming his vassal.

14 July 1602, birth of Jules Mazarin, statesman and Cardinal, he followed Cardinal Richelieu as Chief Minister of France from 1642 until his death in 1661.

14 July 1910, Marius Petipa died. Born in Marseille in 1818 to Russian parents, he was appointed Principal Dancer of the Ballet de Nantes in 1838. There followed a long career as Ballet master of the Imperial Theatres in St Petersburg. Petipa is credited with the choreography of many of the cornerstones of the classical ballet repertoire.

And finally, some dates for the diary. August 6, 7 and 8 Etincelles Aquatiques, August 23 the Motor-Cross of Martigne Ferchaud, September 5 the festival Mines DiOr. Letis hope St Swithin co-operates and send us some sun.

